

DOSSIER DE PRESSE

Commission permanente du 8 mars 2024



© Département du Tarn



« Les décisions prises aujourd'hui illustrent notre engagement constant envers les Tarnaises et les Tarnais. Nous lançons des initiatives concrètes pour répondre directement à leurs préoccupations quotidiennes.

L'insertion et l'action sociale demeurent des priorités. Nous croyons en la solidarité et en l'importance de soutenir ceux qui en ont le plus besoin.

La lutte contre le réchauffement climatique est une absolue nécessité. Nous travaillons pour réduire notre empreinte écologique et préserver notre environnement pour les générations futures.

Nous investissons dans des infrastructures durables et le développement local pour améliorer la qualité de vie de tous sur notre territoire.

Nous soutenons activement la culture et le sport, notamment nos athlètes locaux qui sont de véritables ambassadeurs de nos valeurs du goût de l'effort et de la solidarité.

Ensemble, nous construisons un Tarn plus fort, plus solidaire et plus dynamique pour tous ses habitants. »

Christophe Ramond,
Président du Conseil départemental du Tarn

SOMMAIRE

Lors de la Commission permanente du vendredi 8 mars 2024, **28 rapports ont été approuvés**. Ces mesures illustrent l'engagement du Conseil départemental sur des thématiques majeures comme l'action sociale, l'environnement, le développement local, les infrastructures, le sport ou encore la culture.

Le Département du Tarn, chef de file des politiques d'insertion et de l'action sociale

Conventionnement renforcé pour l'aide sociale départementale des EHPAD

Renouvellement des conventions pour la Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)

Adoption du plan départemental de contrôle des bénéficiaires du RSA

Le Département du Tarn agit contre le réchauffement climatique

Des initiatives vertes avec le programme «Un arbre, un collégien»

Une gestion durable des forêts départementales

La promotion d'activités de plein air respectueuses de l'environnement

Un projet novateur de gestion énergétique pour les collèges du Tarn

Le Département du Tarn, premier partenaire des intercommunalités et communes

Près de 450 000 € en soutien aux projets de 10 communes

Le Département du Tarn, garant des infrastructures routières

860 000 € investis dans des chantiers de rénovation de la voirie départementale

Le Département du Tarn, un coéquipier mobilisé dans la promotion du sport et de l'excellence athlétique

Un pilier essentiel du développement sportif local

Un fort engagement aux côtés de nos athlètes locaux

Le Département du Tarn, soutien clé pour l'accès à la culture sur le territoire

Un engagement renforcé pour le Conservatoire départemental de Musique et de Danse

Célébration de l'amitié franco-allemande lors de la Quinzaine Franco-Allemande en Occitanie

LE DÉPARTEMENT DU TARN, CHEF DE FILE DES POLITIQUES D'INSERTION ET DE L'ACTION SOCIALE

Les politiques d'action sociale et d'insertion sociale demeurent des priorités absolues pour le Conseil départemental qui met en œuvre des dispositifs novateurs pour soutenir les populations les plus vulnérables.

Conventionnement renforcé pour l'aide sociale départementale des EHPAD

Le Département du Tarn accorde une importance capitale au bien-être des seniors et à la qualité des services dans les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).

Le Conseil départemental, qui a décidé de maintenir en 2024 un taux de reconduction des budgets prévisionnels des EHPAD à un niveau élevé de 4,5% (soit un des taux les plus élevés d'Occitanie et largement supérieur à la moyenne régionale de 3,9%), propose de nouvelles solutions concrètes et ciblées avec la mise en place du Conventionnement Renforcé pour l'Aide Sociale Départementale des EHPAD.

Ce dispositif, opérationnel pour les années 2024-2025, vise à soutenir les EHPAD en difficulté en proposant une tarification différenciée et plafonnée, prenant en compte les ressources des résidents et leur éligibilité à l'aide sociale.



© Freepik



Renouvellement des conventions pour la Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)

Le Conseil départemental du Tarn réitère son soutien aux politiques d'action sociale en mettant en œuvre la Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP). L'objectif de cette initiative est de **favoriser l'insertion sociale, de garantir le retour à l'autonomie et de sécuriser l'accès aux besoins essentiels des personnes en difficulté financière.**

Le Département a fait le choix de déléguer à des organismes extérieurs une partie de ce dispositif et de renouveler les conventions, arrivées à échéance, avec deux services mandataires à la protection des majeurs, l'**Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)** et l'**Association Tutélaire du Tarn (AT 81)**.

Adoption du plan départemental de contrôle des bénéficiaires du RSA

Dans le cadre de sa mission de gestion de l'allocation RSA et de la mise en œuvre des politiques d'insertion, le Département offre un accompagnement individualisé à chaque bénéficiaire et favorise ainsi leur intégration sociale et professionnelle. En 2023, **un budget de 66 796 288 €** a été alloué à moins de 10 000 foyers bénéficiaires du RSA : un chiffre qui témoigne de **l'engagement continu du Département à soutenir financièrement et socialement les personnes les plus vulnérables.**

En dépit des efforts déployés, des contrôles s'avèrent nécessaires pour garantir l'intégrité du système. Ainsi, en 2023, 500 contrôles ciblés ont été effectués par les services du Département, aboutissant à des procédures de réduction ou de suspension de l'allocation dans 75% des cas.

Le plan départemental de contrôle approuvé vise à renforcer ces dispositifs. Des vérifications régulières seront effectuées, portant sur divers aspects tels que les ressources, la situation professionnelle et familiale. **L'objectif est d'assurer une meilleure gestion des allocations RSA et de rappeler les engagements pris par les bénéficiaires en termes de droits et de devoirs.**

Des ajustements ont également été apportés au barème des sanctions administratives, dont la réduction du délai de suspension de l'allocation de 4 à 3 mois avant toute radiation du dispositif, ainsi que la simplification du barème des amendes pour plus de clarté dans le calcul des sanctions.

Le Conseil départemental du Tarn réaffirme ainsi son engagement envers les bénéficiaires du RSA en garantissant un accès aux droits et un accompagnement adapté, tout en assurant une gestion efficace et équitable des allocations sociales.



LE DÉPARTEMENT DU TARN AGIT CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Le Conseil départemental réaffirme son engagement en faveur de l'environnement et de la transition énergétique à travers des mesures concrètes qui visent à atténuer l'impact du changement climatique tout en promouvant une utilisation durable des ressources naturelles.

Des initiatives vertes avec le programme «Un arbre, un collégien»



Plantation d'arbres au collège de Réalmont - © Département du Tarn

Le Département déploie son programme phare «**Un arbre, un collégien**» sur l'ensemble de son territoire avec pour objectif de créer des espaces verts et promouvoir la plantation d'arbres sur les espaces publics. Dans le cadre de cette initiative, **les collectivités locales bénéficient d'un soutien financier du Département pour la concrétisation de leurs projets de verdissement.** Cette aide englobe non seulement les coûts de plantation d'arbres, mais également les études préliminaires, les diagnostics initiaux et l'entretien des espaces verts pour les trois premières années.

Près de 10 000 € de subventions sont ainsi attribués à 7 communes pour plusieurs projets, tels que l'aménagement paysager de terrains communaux, des plantations le long de chemins doux, devant des écoles ou sur des aires de jeux, ainsi que des initiatives de renaturation et de désimperméabilisation de cours d'écoles. Parmi les bénéficiaires, on compte les communes de **Cambon, Fréjairolles, Cunac, Lescure d'Albigeois, Sérénac** et **Ambres**. Ces financements témoignent de la volonté du Département de soutenir activement les efforts des collectivités locales dans la mise en œuvre de solutions durables et innovantes.

Un projet novateur de gestion énergétique pour les collèges du Tarn

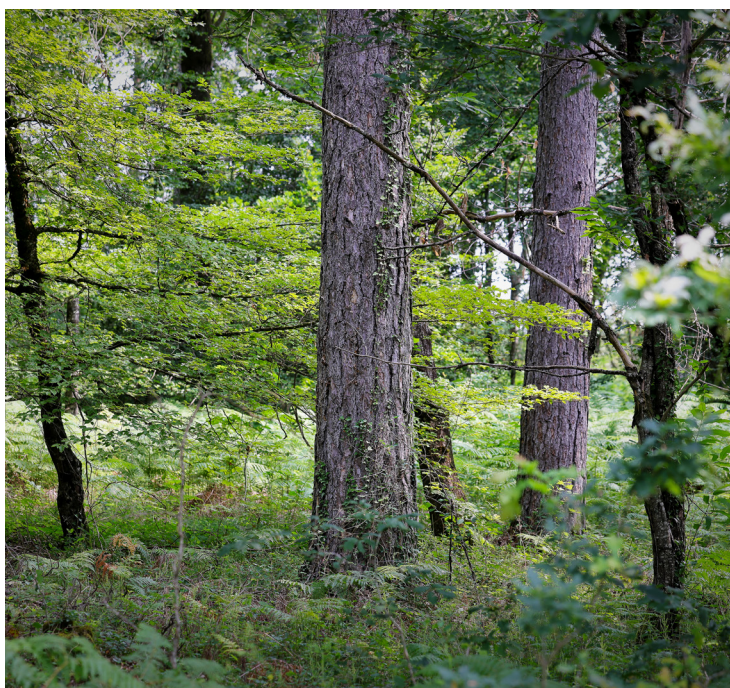


© Freepik

Dans un contexte énergétique international de plus en plus exigeant, **le Conseil départemental poursuit sa démarche de sobriété énergétique en reconduisant le contrat d'exploitation des installations thermiques dans les collèges publics du département.** Initié en janvier 2015, ce projet novateur a démontré son efficacité en réduisant significativement les consommations de chauffage dans les collèges et en limitant l'inflation des coûts d'achat de l'énergie.

La mise en place d'un groupement de commandes renforce cette démarche en permettant aux Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL) adhérents de bénéficier de prestations globales en matière de fourniture, d'exploitation, de maintenance et de pilotage de leurs installations. Cette approche collaborative renforce l'efficacité des actions entreprises et permet une meilleure gestion des ressources énergétiques.

Une gestion durable des forêts départementales



Forêt de Sérénac - © Département du Tarn

Le Conseil départemental maintient ses efforts dans la préservation et la gestion durable de ses ressources forestières. Dans le prolongement du plan d'aménagement forestier 2009-2023 élaboré par l'Office National des Forêts (ONF), le Département continue d'œuvrer pour maintenir l'équilibre entre les aspects économiques, écologiques et récréatifs de ses massifs forestiers.

Alors que ce plan arrive à son terme, **le Conseil départemental a décidé de valider le projet de prorogation de l'aménagement des forêts départementales proposé par l'ONF.** Une décision importante, non seulement pour le paiement des subventions dans le cadre du plan de relance, mais aussi pour la poursuite de la vente de bois avec le label PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées).

La promotion d'activités de plein air respectueuses de l'environnement

Le Conseil départemental du Tarn confirme son **soutien envers la randonnée pédestre en inscrivant le sentier « Aiga lach » sur la commune de Viane au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées.** Cette décision, en accord avec les critères de qualité de la démarche «Rando'Tarn», reflète l'engagement du Département à préserver et à promouvoir son riche patrimoine naturel.



© Freepik

LE DÉPARTEMENT DU TARN, PREMIER PARTENAIRE DES COMMUNES ET DES INTERCOMMUNALITÉS

À travers une approche axée sur la solidarité humaine, l'attractivité territoriale et l'adaptation aux changements climatiques, le Conseil départemental du Tarn soutient activement les projets territoriaux des collectivités tarnaises.

Près de 450 000 € en soutien aux projets de 10 communes

Ce **soutien financier volontariste majeur** offre une assistance précieuse **pour répondre aux besoins spécifiques de chaque territoire**. De la rénovation énergétique à la préservation du patrimoine en passant par l'amélioration des infrastructures, les subventions du Département du Tarn renforcent le tissu social et économique local.

Développer la vie communautaire

Parmi les bénéficiaires de cette aide, plusieurs projets se démarquent par leur impact positif sur la vie communautaire. La commune de **Cambon**, par exemple, recevra **259 053,38 €** pour la construction d'un centre de loisirs moderne, garantissant ainsi la sécurité et le bien-être des enfants à proximité de leur école.



© Mairie de Cambon

Favoriser la transition énergétique à l'échelle locale

> La rénovation énergétique de la salle des fêtes de **Murat-sur-Vèbre**, financée à hauteur de **76 208,93 €**, contribuera à améliorer les infrastructures communales tout en promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement.

> Par ailleurs, l'installation de panneaux photovoltaïques à la mairie et à l'école de **Saint-Affrique-les-Montagnes**, illustrent la volonté du Département de soutenir les investissements dans les énergies renouvelables.

Préserver le patrimoine local en accompagnant des projets de restauration et de valorisation.

> L'opération de confortement de la Maison des Gardes aux **Cammazes**, soutenue avec **14 053,00 €** s'inscrit dans la préservation du Canal du Midi.

> Les travaux de rénovation des équipements municipaux à **Ambres, Valdurenque, Garrigues, Fréjairrolles, Salvagnac et Tauriac** financés grâce à cette aide, renforcent l'attractivité et la qualité de vie des habitants, tout en préservant le patrimoine architectural et culturel.

Cette collaboration entre les collectivités locales et le Département illustre l'importance d'une action publique concertée pour répondre aux défis actuels et préparer un avenir meilleur pour tous.

LE DÉPARTEMENT DU TARN, GARANT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES



Pont de Rabastens - © Département du Tarn

860 000 € investis dans l'amélioration des infrastructures routières

Le Conseil Départemental du Tarn annonce **un investissement significatif de 860 000 €** dans des travaux de rénovation de la voirie départementale. Cette initiative vise à **améliorer la sécurité et la qualité des infrastructures routières** pour les usagers du département.

> **800 000 €** seront dédiés à la réparation des garde-corps et du dessous du tablier du pont de Rabastens, situé sur les communes de Rabastens et de Coufouleux.

> **60 000 €** seront alloués à la réparation de la maçonnerie du pont situé sur la RD 84, à l'entrée de la commune de Blan, du côté de Puylaurens.

LE DÉPARTEMENT DU TARN, UN COÉQUIPIER MOBILISÉ DANS LA PROMOTION DU SPORT ET DE L'EXCELLENCE ATHLÉTIQUE

À l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le Conseil départemental du Tarn réaffirme son engagement en faveur de la promotion du sport pour tous, de la mise en valeur des initiatives sportives sur l'ensemble du territoire et du soutien sans faille à nos athlètes tarnais.

Un pilier essentiel du développement sportif local

Le Département consolide son rôle moteur dans le développement du sport dans le Tarn en établissant des partenariats solides avec le mouvement associatif et les acteurs locaux. Ces partenariats s'accompagnent notamment d'un soutien financier à diverses manifestations sportives d'envergure régionale et nationale.

Près de 100 000 € pour l'organisation des Championnats de France de cross-country

Parmi ces initiatives, les Championnats de France de cross-country à Cap'Découverte dans le Tarn du 8 au 10 mars 2024 se distinguent comme un événement phare organisé en partenariat avec la Fédération Française d'Athlétisme (FFA).

Le Conseil départemental apporte son soutien à cet événement majeur en accordant une subvention de 65 000 € à la FFA, qui complète une aide antérieure de 30 000 € pour son lancement.

Parallèlement, d'autres associations bénéficient également du soutien du Conseil départemental pour l'organisation de leurs événements :

> **l'AGS Puech Rampant** reçoit une aide de 15 000 € pour la tenue de compétitions de motocross et de side-car cross à Castelnau de Lévis

> **le Dance Club 81** et **Azimut Orientation Castres** bénéficient respectivement de subventions de 1 000 € pour l'organisation de compétitions régionales de danse et de course d'orientation à VTT



Ces événements contribuent non seulement au dynamisme sportif, mais aussi à l'animation, l'attractivité et au rayonnement du Tarn.



Méloody Julien - © Département du Tarn

Un fort engagement aux côtés de nos athlètes locaux

Le Département du Tarn est résolument engagé à faire briller les talents locaux sur la scène sportive nationale et internationale. C'est dans cette optique que le dispositif «Club Tarn 2024», visant à accompagner les athlètes déjà reconnus comme sportifs de haut niveau et engagés dans la préparation des Jeux à venir, a été instauré.

Déjà impliqué financièrement à hauteur de 10 500 € dans le parrainage de 7 athlètes tarnais, **le Conseil départemental est allé plus loin en attribuant des bonus exceptionnels**. Un premier bonus de **20 000 €** (5 000 € par athlète) a été attribué à 4 sportifs tarnais en route vers les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 : Méloody Julien, Alexa Lemitre, Célia Perron et Renaud Clerc.

En reconnaissance de sa détermination et sa réussite, **un deuxième «bonus» de 5 000 € vient d'être attribué à Méloody Julien, athlète tarnaise officiellement qualifiée pour les Jeux Olympiques de Paris 2024**. Elle représentera fièrement notre département et son club de Montredon-Labessonnié lors de l'épreuve du marathon le 11 août 2024.

Au-delà du soutien financier, le Département encourage la transmission d'expérience. Les athlètes bénéficiaires de ces aides s'engagent à partager leur vécu avec les jeunes sportifs tarnais.

LE DÉPARTEMENT DU TARN, SOUTIEN CLÉ POUR L'ACCÈS À LA CULTURE SUR LE TERRITOIRE



Conservatoire départemental de Musique et de Danse du Tarn - © Département du Tarn

Un soutien renforcé au Conservatoire départemental de Musique et de Danse du Tarn

Avec un soutien de plus de **520 000 €**, le Conseil départemental consolide son partenariat avec le Conservatoire départemental de Musique et de Danse du Tarn (CMDT). Cela permettra d'encourager les initiatives artistiques et culturelles au sein du territoire, tout en favorisant l'accès à la musique et à la danse pour tous. En vue du vote du budget primitif de 2024, ce second acompte attribué au Conservatoire, souligne l'engagement continu du Département envers les arts et la créativité.

Célébration de l'amitié franco-allemande lors de la Quinzaine Franco-Allemande en Occitanie

Le Département du Tarn se joint activement à la **Quinzaine Franco-Allemande en Occitanie du 21 mars au 4 avril 2024**, une initiative portée par l'association «Allemagne Occitanie, l'Europe au cœur». À l'occasion de cette édition 2024, marquant le 35^{ème} anniversaire de la Chute du mur de Berlin, un appel à projets a été lancé autour de quatre grands thèmes : citoyenneté, éducation, culture et économie. Les projets sélectionnés bénéficieront d'un soutien financier et d'une promotion assurée par l'association «Allemagne Occitanie, l'Europe au cœur».

En mobilisant notamment la jeunesse tarnaise à travers le Conseil départemental des Jeunes, les collégiens germanistes et les élèves du Conservatoire départemental de Musique et de Danse, le Département apporte son soutien à l'évènement dans le Tarn. Cette année encore, la **Quinzaine Franco-Allemande en Occitanie** promet d'être une occasion unique de célébrer et de renforcer les liens entre les deux pays, tout en incarnant l'esprit de coopération européenne et de paix entre les nations.



TARN

MON DÉPARTEMENT

Contact presse :

Béatrice GRAU | beatrice.grau@tarn.fr

www.tarn.fr

